

22 juin 2012 -13:49

Appartient à Conseil des ministres du 22 juin 2012

Plan de déploiement de l'IPv6 en Belgique

Sur proposition du ministre de l'Economie et des Consommateurs Johan Vande Lanotte et du secrétaire d'Etat à la Fonction publique Hendrik Bogaert, le Conseil des ministres a approuvé le plan national de déploiement de l'Internet Protocol version 6. Afin de pallier la pénurie d'adresses IP, une nouvelle version de l'Internet Protocol version 6 a été développée. L'introduction de cette nouvelle version est importante pour bon nombre d'entreprises et d'institutions en Belgique.

Pour que l'introduction d'IPv6 se déroule sans encombres, les pouvoirs publics ont élaboré un plan de déploiement qui exécute les recommandations de la Commission européenne à ce sujet. L'introduction de l'IPv6 est en effet très importante pour l'économie puisqu'elle a un impact direct sur les pouvoirs publics, les entreprises et les établissements de recherche et de formation. Le plan belge a pour objectif de sensibiliser ce groupe-cible à préparer et exécuter l'introduction de la version 6. L'introduction durerait entre cinq et dix ans. L'Internet Protocol version 4 et la nouvelle version 6 continueront à coexister pendant une phase de transition. Le groupe de travail IPv6, qui est composé des parties prenantes belges et qui est présidé par la DG Télécommunications et Société de l'Information du SPF Economie, sera chargé de la coordination des mesures d'introduction du nouveau protocole IPv6 en Belgique. La coordination de l'introduction de l'IPv6 au niveau des services publics fédéraux sera confiée à Fedict. Au niveau des administrations et de leurs fournisseurs, le plan IPv6 se compose d'une phase préparatoire, allant de mai 2012 à décembre 2012, et d'une phase d'implémentation, de décembre 2012 à décembre 2014.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Johan Vande Lanotte, Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie, des Consommateurs et de la Mer du Nord
Avenue des Arts 7
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 220 20 11
[http:// www.economie.fgov.be](http://www.economie.fgov.be)

Service de presse de M. Hendrik Bogaert, secrétaire d'Etat à
la Fonction publique et à la Modernisation des Services
publics

Rue Royale 180

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 209 33

<http://bogaert.belgium.be>